

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des ieunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.



ECOLE DE CONDUITE DEFI 04 72 08 90 78 • 06 74 93 25 09 27, rue de la Grande Verchère • 69730 GENAY www.auto-ecole-defi-genay.fr

n° SIRET: 84158947600016 n° TVA intracom. : FR60841589476

n° d'AGRÉMENT : E1906900060 - 069038/2019



Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

LA PARTIE THEORIQUE DE VOTRE FORMATION

Nous préconisons l'apprentissage et la réussite de l'examen du code de la route avant la formation à la conduite.

Toutefois, pour les candidats montrant une réelle motivation et un fort investissement dans la formation, il est envisageable de travailler le code et débuter les leçons de conduite.

Pour travailler le code, le candidat dispose d'un livre de code, d'un accès à la salle de code et un accès internet.

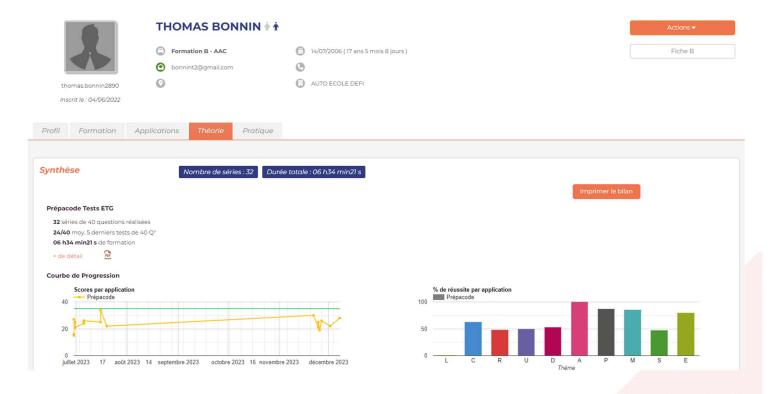
1- PREPACODE

Les candidats disposent d'un espace en ligne pour travailler les séries de code à l'examen en toute autonomie.

Lors de la première connexion, le candidat fait une série accueil.

En fonction des résultats, des séries lui sont proposées. Cela peut être des séries ciblées pour travailler un thème en particulier, des séries entrainement sans temps de réponse pour ne pas être stressé dans l'apprentissage et des séries examen pour simuler des examens blancs avec le temps imparti pour donner sa réponse.

Grâce à l'avancement dans sa formation théorique, PREPACODE propose un diagramme (exemple ci-dessous). Il permet d'orienter le candidat sur une façon de travailler efficace. Conseils donnés par la responsable administrative, un enseignant ou le candidat lui-même peut se situer et voir les thèmes à travailler ou retravailler.



2- COURS DE CODE

Nous disposons des cours théoriques sur des créneaux horaires affichés en agence et sur le site internet.

Les grands thèmes de la sécurité routière sont abordés : alcool, vitesse, constat/assurance, âge et la conduite, conduite par intempéries.

Ces cours sont animés par un enseignant diplômé.

PROGRAMME DE FORMATION A L'EPREUVE PRATIQUE EN VOITURE

Nous formons les candidats en nous basant sur le REMC (Référentiel pour l'éducation à une Mobilité Citoyenne).

Les enseignants respectent une trame commune qui a été constituée en équipe, de sorte qu'en cas de changement d'enseignant, le travail se fait dans la bonne continuité.

Nous options pour une pédagogie par étape, nous estimons que comme pour une construction les fondations doivent solides. Et c'est une fois le et les objectifs réussis et validés que nous passons aux objectifs suivants.

Notre formation se déroule de la manière suivante :

- Visualisation des commandes principales et installation au poste de conduite
- Travail du volant sur parking avec mise en place des contrôles de rétroviseurs et utilisation des clignotants et travail du volant sur route pour travailler les trajectoires et commencer à travailler le regard
- Travail de la mécanique dans un trafic nul et faible (démarrer s'arrêter, gestion du frein, monter et descente de vitesses)
- DEMARRAGE EN COTE
- Marche Arrière en Ligne Droite et en courbe + ½ TOUR en trois temps
- Mise en place des angles morts Travail de la 1ère glissée
- TOURNANT A DROITE/ TOURNANT A GAUCHE
- PRISE DE ROND-POINT
- DETECTIONS DES INTERSECTIONS (fil conducteur dès le départ mais plus approfondis à ce niveau)
- AGGLOMERATION LYONNAISE : synthèse des compétences 1 et 2
- VOIES RAPIDES DIRECTION ST PRIEST par exemple + REVISION MALD, ½ TOURS + RANGEMENT EN EPIS (2H)
- VOIES RAPIDES DIRECTION LYON CENTRE ROCADE EST par exemple (2H)
- RANGEMENTS EN BATAILLE ET CRENEAUX (parfois vu avant mais à valider à cette étape de la formation
- Examen blanc avec un enseignant différent

En complément de cette formation, nous proposons un module de travail des vérifications intérieurs et extérieurs demandées à l'examen et divers démonstrations (niveau d'huile, changement de roue...).

Il est également possible d'assister à une formation post-permis qui alliera conduite et cours en salle. Seront abordés les cas d'accidents les plus fréquents, les statistiques d'accidents...

SPECIFICITÉS CONDUITE ACCOMPAGNÉE et CONDUITE SUPERVISÉE

Pour les élèves inscrits en conduite accompagnée / supervisée nous complétons la formation par 1 RDV préalable et 2 RDV pédagogiques.

Le RDV Préalable : -

Une fois la formation de l'élève effectuée, il est prêt à partir en conduite avec son ou ses accompagnateurs. Durant 2 heures, nous faisons un état des lieux des qualités et des points de vigilance de l'élève. C'est également l'occasion d'échanger avec les parents, répondre à leurs questions et leur donner des conseils pour que cette phase de conduite accompagnée se déroule le mieux possible.

Premier RDV pédagogique :

- en salle : des thèmes sont abordé animés par un enseignant de la conduite grâce à divers supports.
- en véhicule : nous contrôlons si les points forts relevés pendant le RDV préalable sont renforcés et si les axes d'amélioration ont été suivis.

Second RDV pédagogique :

- en salle : des thèmes sont abordé animés par un enseignant de la conduite grâce à divers supports.
- en véhicule : nous contrôlons encore une fois si les points forts relevés pendant le RDV préalable et le 1 er RDV pédagogique sont renforcés et si les points de vigilance se sont améliorés. C'est l'occasion de faire un bilan et de situer le candidat par rapport au niveau attendu pour réussir l'examen et s'en sortir en sécurité dans leur vie de conducteur.

COMMENT SE DEROULE LES EXAMENS?

EXAMEN THEORIQUE

POUR PASSER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum).

Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.

EXAMEN PRATIQUE

POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 18 ANS OU 17 ANS SI VOUS SUIVEZ L'AAC : IL FAUT AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE.

Cette épreuve dure environ 30 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- · réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- · suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- · faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables

L'examen est réussi si l'élève obtient la note minimum de 20 points sur 31 sans avoir commis d'erreurs éliminatoires.

Il lui faudra apporter sa pièce d'identité valide. Pour les élèves ayant optés pour la conduite accompagnée ou supervisée ils devront également se munir de leur livret d'apprentissage.